

LOCATIONS DE SALLES - TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2016

UTILISATEURS	MANIFESTATIONS	GRANDE SALLE
		RANGUEVAUX
Associations Groupements reconnus ¹	Assemblées générales	Gratuité² (1 fois par an)
	Manifestations culturelles (hors activités)	Gratuité
	Anniversaires spécifiques (10ème, 20ème, 25ème, 30ème...)	Gratuité
	Manifestations payantes (une gratuité par an, hors fête patronale)	200,00³
	Couvert	1,50
Particuliers	Fête de famille (repas de famille...)	300,00
	Décès d'un habitant	Gratuité
	Couvert	1,50
	Percolateur à café	15,00

**Toute location de salle donne lieu au dépôt d'une caution de 400 €
en deux chèques : 150 € et 250 €**

¹ Groupements reconnus : Conseil de Fabrique, Groupement de Parents d'Elèves

² Uniquement pour les associations conventionnées et pour les associations patriotiques ou caritatives extérieures à Ranguevaux

³ Fête Patronale : tarif forfaitaire 400 €